

CHATEAUNEUF DE CHABRE

Extrait de la notice rédigée par Alexei LAURENT – ABRI 48 – version octobre 2016 – pour le Parc naturel régional des Baronnies provençales et le service régional de l'inventaire Provence-Alpes-Côte d'Azur

D'après Marie-Pierre Estienne, la première mention de Châteauneuf apparaît au 11^{ème} siècle, en tant que « castellum ». Son appellation de « château neuf » pourrait s'expliquer par opposition au « castrum d'Antonaves », issu d'une fondation de Montmajour aux environs de l'an Mil. La communauté était à la fois une seigneurie laïque et une dépendance du prieuré d'Antonaves, entre autre décimateur des églises. Cette situation a abouti à plusieurs conflits et procès à travers les siècles, impliquant le seigneur, le prieur et la communauté. Ce partage explique aussi la présence d'une église au village de Châteauneuf, et d'une autre au quartier de Saint-Martin, appelée « Notre-Dame-des-Fraisses », non loin du cimetière. Le quartier de Saint-Martin correspond au domaine du prieuré d'Antonaves.

Le vieux village de Chateauneuf de Chabre

Le site du village est perché à l'extrémité d'une échine de poudingue, orientée nord-est sud-ouest, sur la partie supérieure de son versant sud. Cette échine domine la rive droite du Buëch, à une altitude d'environ 700 mètres. Le village est implanté à la limite du substrat rocheux de poudingue issu du paléo-lit du Buëch, et de l'épaisse couche de grès qui le supporte. Les proches environs sont constitués de ravins marneux. Le site est constitué d'une grande plate-forme castrale, dominant à l'est une plate-forme intermédiaire accueillant l'église, au pied de laquelle s'organise le village.

Le site castral est signalé par Marie-Pierre Estienne comme faisant partie de l'héritage que Bertrand de Mison transmet à sa fille Galburge de Mévouillon en 1248. Il était, avec le castrum de Pomet, un des deux castrums établis à la frontière du domaine des Mison et des Lachau. En 1884, l'abbé Allard indique qu'au-dessus du village, le dominant et le protégé, était le château.

Sur le plan cadastral de 1824, le village est composé de quelques îlots de bâtiments agglomérés, la plupart mentionnés comme « maison » ; on note également la présence de « bâtiment rural », d'« écurie » et de « passage ». La partie basse du village est aménagée en « jardins ». L'église est placée au centre du village, et le « presbytère », accompagné d'un « jardin » fait face à son pignon occidental. Un « four » à pain communal est installé face à l'angle nord-est de l'église.

La plate-forme castrale est confortée sur son côté sud par un grand mur de soutènement. A l'angle sud-est de la plate-forme, on remarque également les premières assises d'un mur, dont le parement en petit appareil de moellons équarris est conservé. La disposition de ces murs arasés témoigne d'une grande enceinte castrale, entourant une plateforme alors plus étendue vers l'est. Cette construction pourrait remonter au 12^e siècle ou au 13^e siècle. Le mur de soutènement de la plate-forme, côté sud, ne paraît pas antérieur à la construction de la tour.

A partir des années 1870-1880, le village de Châteauneuf est en voie de désertification. En 1884, l'abbé Allard écrit : *« On rencontre rarement un village aussi triste, aussi désolé, aussi en ruine que celui de Châteauneuf-de-Chabre. Malgré d'interminables lacets, le chemin qui vous y conduit, est âpre et dur. Depuis quelques années, les habitants désertent ce pénible sommet. Ceux qui ont quelques ressources abandonnent leurs maisons, les dépouilles des matériaux utilisables et viennent s'établir dans la plaine. Ici, comme ailleurs, les pauvres émigrent et vont chercher dans les villes des moyens d'existence. On peut dire que le temps n'est point éloigné où ce village ne sera plus qu'une grande ruine ».*

Le tableau du village, peint en 1908 par H. Lombard, montre qu'à cette date seuls l'église et le presbytère sont encore partiellement couverts, les autres bâtiments étant pour certains déjà bien ruinés. Tous les bâtiments du village sont aujourd'hui complètement ruinés.

La Tour

L'angle nord-ouest de la plate-forme est occupé par une tour ruinée, partiellement assise sur des fondations antérieures qui témoignent d'une construction beaucoup plus grande, s'étendant vers l'est. Cette construction originelle pourrait remonter au 11^{ème} siècle ou au 12^{ème} siècle.

Aujourd'hui, seules sont partiellement conservées les élévations ouest et nord de la Tour, ainsi que la base de l'angle sud-est. Au premier niveau de l'élévation nord, une meurtrière possède une embrasure très ébrasée, basse. Le deuxième niveau de cette élévation est aveugle. Le troisième niveau accueille une grande baie verticale remaniée, peut-être une ancienne demi-croisée. L'élévation ouest ne subsiste que sur son côté nord. Le premier niveau est aveugle et simplement rythmé par deux séries horizontales de trous de boulins. Le deuxième niveau conserve une meurtrière basse. Une baie murée est visible au troisième niveau ; elle possède des jambages en gros moellons équarris, sans appui. Cette baie est flanquée d'une haute meurtrière, partiellement murée. A l'intérieur, le parement du mur ouest montre d'importants arrachements avec reprise ancienne de la maçonnerie, ayant entamé le parement originel, lequel n'est plus visible qu'à l'angle nord. Sur le mur nord, on remarque une retraite dans la maçonnerie, destinée à accueillir le plancher du dernier étage. A l'angle sud-est, seule subsiste

une toute petite citerne éventrée, couverte en berceau segmentaire, avec un parement interne en carreaux de terre cuite vernissés rouges et noirs.

Eglise Sainte-Marie-Madeleine

L'origine d'une église Sainte-Marie-Madeleine, au village de Châteauneuf remonte sans doute au 12^e siècle ou au 13^e siècle. Cependant, ce premier édifice était très probablement installé sur la plateforme castrale, dont il occupait peut-être l'angle sud-est.

Effectivement, lors d'une visite pastorale faite en 1602, Barthelat de Clarens, seigneur de Châteauneuf, dit que « les murailles de la dite chapelle sont de tous costés faictes à l'esgal de celles de son château et que le tout se ferme par une porte » et que cette chapelle Sainte-Madeleine est à l'origine privée puisqu'elle a été « bastie par ses prédécesseurs pour s'en servir à leur commodité » et qu'elle a ensuite été mise à disposition des habitants. Cette église est alors indiquée comme voûtée mais elle est presque ruinée et sans cloches.

Lors d'une autre visite, en 1612, la décision est prise que l'intérieur de cette église Sainte Marie-Madeleine sera restauré et qu'un cimetière protestant sera créé, détaché de l'église catholique, et installé à au moins 300 pas de cette dernière.

Lors de la visite de 1687, l'église est « couverte de tuilles, bâtie sur un rocher de graviers qui s'écroulant de temps en temps à si fort entrouvert le presbytère qu'on ne peut même y dire la messe sans un danger évident ». Les paroissiens demandent donc la construction d'une nouvelle église paroissiale « au milieu du village, dans un lieu commode, au-dessous du four », et l'évêque ordonne « qu'il en sera bâtie une à neuf dans le lieu qu'ils ont désigné », et qui correspond au bâtiment actuel. Installée sur la plate-forme intermédiaire du village, cette église conserve une grande partie de ses élévations, mais elle est rendue aux arbres. Elle possède un plan allongé, orienté. La nef est rectangulaire et l'abside est semi-circulaire. L'élévation orientale de l'abside est renforcée par un épais contrefort de plan rectangulaire, partiellement arraché. Les encadrements des ouvertures ont été déposés et probablement pillés. On note la présence d'une porte dans le mur sud et d'une autre dans le pignon ouest. La nef est éclairée par une baie ouverte côté sud. L'abside possède deux baies, une axiale, côté est, et une autre côté sud. Dans la nef, une grande niche sous arcade segmentaire est aménagée dans le mur nord. Les murs intérieurs étaient recouverts d'un épais enduit au mortier de gypse rose et noir, dont subsistent quelques lambeaux. Dans l'abside, on observe encore les vestiges du support de l'autel, en maçonnerie. La nef et l'abside étaient couvertes par une voûte en berceau, coffrée en maçonnerie de galets. Un tableau de H. Lombard, conservé à la mairie de Châteauneuf et daté de 1908, montre une vue partielle du village, sur laquelle on remarque

que l'église possédait un toit à longs pans couvert en tuile creuse. Le petit clocher mur abritait une unique cloche, et était couvert en bâtière.

PDF Pro Evaluation